

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire décalé - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences juridiques**Organisé par: **Faculté de droit et de criminologie (DRT)**Sigle du programme: **DRHD2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

| | |
|--|----|
| Introduction | 2 |
| Profil enseignement | 3 |
| Compétences et acquis au terme de la formation | 3 |
| Structure du programme | 4 |
| Programme | 4 |
| Programme détaillé par matière | 4 |
| Enseignements supplémentaires | 14 |
| Prérequis entre cours | 17 |
| Cours et acquis d'apprentissage du programme | 17 |
| Informations diverses | 18 |
| Conditions d'accès | 18 |
| Pédagogie | 21 |
| Evaluation au cours de la formation | 21 |
| Mobilité et internationalisation | 22 |
| Formations ultérieures accessibles | 22 |
| Gestion et contacts | 22 |

DRHD2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le programme de Master en droit à horaire décalé est réservé, en priorité, à un public déjà inséré dans la vie professionnelle. Il a pour objectif de permettre d'acquérir des connaissances juridiques pointues attestées par la délivrance d'un diplôme universitaire donnant accès aux mêmes professions juridiques que le diplôme de master en droit (cours du jour).

Par excellence, il s'agit d'un programme de formation continue.

En tant que tel, il est unique en Communauté française de Belgique et permet aux étudiants ayant suivi un bachelier en droit à horaire décalé de parfaire leur formation.

Grâce à cette solide formation de base, vous serez capable d'œuvrer dans de multiples environnements. Couplée à l'importante dimension méthodologique, cette polyvalence contribuera à vous faire intégrer les mécanismes de fonctionnement de notre système juridique. Les enseignements magistraux, dispensés en soirée, permettent l'assimilation des articulations et des concepts fondamentaux de chaque matière.

Vous serez amené à compléter les cours par des lectures et des préparations à domicile.

Votre profil

Vous

- êtes bachelier en droit de type universitaire et vous avez une occupation professionnelle ;
- souhaitez poursuivre votre formation sans interrompre cette activité ;
- voulez valoriser les acquis de votre expérience ;
- désirez acquérir des connaissances juridiques pointues attestées par la délivrance d'un diplôme universitaire ;
- souhaitez maîtriser l'appareillage conceptuel permettant de proposer une analyse critique du droit ;
- voulez évoluer vers des fonctions dans des environnements interdisciplinaires et internationaux.

Votre futur job

On trouve des juristes partout où l'activité humaine met en présence des parties qui s'engagent l'une envers l'autre (mise au point d'accords, négociation de contrats, résolution de conflits, défense d'intérêts).

Les compétences de juriste sont aussi largement reconnues dans le monde de l'entreprise ou de la fonction publique nationale et internationale. On trouve également des juristes dans le secteur socioculturel et de la santé, dans le journalisme ou encore l'enseignement.

Votre programme

Le master en droit à horaire décalé offre :

- un horaire aménagé sur quatre soirs par semaine (du lundi au jeudi de 18h15 à 21h15, hors cours à option et cours du module complémentaire) ;
- une solide formation dans les matières juridiques fondamentales ;
- la possibilité de vous spécialiser dans les matières de votre choix ;
- une formation qui articule théorie et travaux pratiques en petits groupes ainsi que travail personnel à domicile ;
- un diplôme universitaire qui donne accès aux mêmes professions juridiques que le master en cours du jour.

DRHD2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'étudiant inscrit au programme de master en droit à horaire décalé ambitionne de devenir un bon juriste.

« **Devenir** » On ne naît pas juriste, on le devient. Et quand on croit l'être, on cesse de le devenir. Ainsi, en principe déjà bachelier en droit, l'étudiant inscrit au programme de master à horaire décalé entend d'abord poursuivre et compléter sa formation en droit. En accroissant et en approfondissant ses connaissances, il vise à acquérir une maîtrise opérationnelle des règles, principes et concepts gouvernant toutes les disciplines du droit à l'aune de leurs racines et enjeux révélés par les autres sciences humaines. Ayant intégré les prolongements internationaux (spécialement européens), voire étrangers, des différentes matières juridiques, il veille sans cesse à renouveler ses connaissances au prix d'une démarche critique tournée vers l'autre et l'innovation. Sa maîtrise est nourrie et amplifiée par l'expérience de multiples mises en situation et par des méthodes pédagogiques actives.

« **Juriste** » Le maître en droit à horaire décalé sera capable, de manière autonome et indépendante, de diagnostiquer tous types de problèmes juridiques et d'œuvrer à leur résolution apaisante. Dans les matières relevant de ses finalité et options, cette compétence tend à l'excellence. S'appuyant sur des recherches approfondies, l'exercice de cette mission fondamentale de l'articulation du droit au fait revêtira, en outre, les formes stylistiques (écrites et orales) les plus rigoureuses de la langue française. Le diplômé sera aussi à même d'entretenir une conversation professionnelle courante dans une autre langue (spécialement le néerlandais et/ou l'anglais).

« **Bon** » Le maître en droit à horaire décalé sait que le droit, s'il est une valeur en soi, n'existe pas de manière isolée et désincarnée par rapport à la réalité économique, sociale et politique. Il comprend et assume les dimensions non juridiques qui sous-tendent tout choix juridique. C'est pourquoi, animé d'un esprit critique et ouvert, il a à cœur de ne jamais se départir d'une vision éthique et morale du droit et de la justice, l'amenant à s'interroger sans relâche sur le sens et la pertinence des règles qu'il créera, appliquera ou combattrait au regard et au nom du bien commun.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. APPROFONDIR

1.1. Mobiliser et enrichir avec esprit critique les savoirs et compétences acquis au terme du programme de bachelier en droit, dans une perspective à la fois interdisciplinaire, comparative et professionnelle.

2. MAÎTRISER ET APPLIQUER

2.1. Avoir une connaissance actuelle et une maîtrise générale des principes, règles, théories, doctrines et jurisprudences donnant corps aux différentes branches du droit, en particulier le droit fiscal, le droit des sociétés (droit commercial approfondi) et comptable, le droit international privé, le droit international public, le droit des sociétés, le droit patrimonial de la famille, le droit de la sécurité sociale et le droit des sûretés.

2.2. Connaître et comprendre l'influence qu'ont certaines normes et institutions européennes et internationales sur ces différentes branches du droit.

2.3. Connaître quelques traits essentiels de ces mêmes branches du droit à l'aune de quelques systèmes étrangers et maîtriser les techniques et les réflexes de recherche en droit comparé aux fins d'approfondir ces connaissances.

2.4. Rechercher, lire et comprendre des documents juridiques écrits et en néerlandais et en anglais ou en allemand.

Être capable de suivre un cours universitaire dans une de ces langues.

2.5. Dans l'une ou l'autre branche du droit, pouvoir, de manière autonome et créative, diagnostiquer un problème juridique complexe, en discerner, dans les moindres détails, les difficultés, en élaguer les éléments périphériques, y apporter des solutions argumentées, fondées sur des recherches approfondies, livrées dans une synthèse claire sous-tendue par un raisonnement juridique poussé, cohérent et crédible.

2.6. Être capable de passer de l'abstraction de la règle de droit aux faits concrets, et inversement.

3. EXPLIQUER ET CONVAINCRE

3.1. Lors d'une discussion (colloque singulier, conversation collective, discours argumentatif, consultation écrite ou orale, etc.), être capable de passer de l'abstraction de la règle de droit aux faits concrets, et inversement.

3.2. Exprimer à haute voix, de manière vivante et structurée le contenu d'un savoir, le fruit d'une recherche ou le résultat d'une analyse juridique dans un français clair et précis dont le registre est adapté au contexte et aux qualités des interlocuteurs [exposé, entretien, conversation, plaidoyer, etc.] et être capable d'en faire de même, par écrit, dans le respect de l'échéance assignée.

3.3. Pouvoir, oralement et par écrit, produire une étude juridique étayée d'illustrations pertinentes.

3.4. Participer à une conversation courante sur une question juridique de difficulté moyenne dans une autre langue que le français (en particulier en néerlandais ou en anglais).

3.5. Respecter dans toute forme de communication les règles gouvernant la production scientifique (citations littérales, références, bibliographie, etc.).

4. RÉFLÉCHIR ET PARTICIPER

4.1. Actualiser et parfaire ses connaissances dans les différentes branches du droit de manière autonome, et d'ainsi se forger une solide culture juridique générale.

4.2. Apercevoir, mobiliser et exprimer les liens, passerelles et prolongements unissant entre elles les différentes branches du droit afin d'analyser une situation factuelle.

4.3. Dans une perspective interdisciplinaire, connaître, comprendre et mobiliser les concepts et théories issus d'autres sciences humaines (notamment l'économie politique, la philosophie, la psychologie, la sociologie, l'histoire et l'éthique) afin d'appréhender le rôle, la portée et les limites du droit et de la justice.

4.4. Faire fructifier l'ouverture résultant :

- soit d'un stage de pratique juridique et approfondir à cette occasion la capacité de contextualiser les normes, les institutions et les personnes appelées à les appliquer ;
- soit du programme interdisciplinaire en création d'entreprise ;
- soit d'un séjour d'échange ;
- soit de cours dispensés en faculté par des professeurs étrangers ;
- soit d'une activité professionnelle préexistante.

4.5. Pouvoir, à propos d'une controverse juridique ou d'une problématique qu'il aurait identifiée, se forger et exprimer une opinion personnelle.

4.6. A raison d'une analyse des situations et mécanismes humains, familiaux, économiques ou sociaux appréhendés par le droit, réfléchir à la justesse des solutions juridiques, aux moyens de les améliorer et agir en ce sens.

5. S'INTERROGER, S'IMPLIQUER ET S'ORGANISER

5.1. Comprendre le caractère relatif, dans le temps et dans l'espace, d'une solution juridique, et ainsi s'interroger sur la pertinence des choix qu'elle véhicule.

5.2. Pouvoir, à propos d'une controverse juridique ou d'une problématique qu'il aurait identifiée, se forger et exprimer une opinion personnelle.

5.3. A raison d'une analyse des situations et mécanismes humains, familiaux, économiques ou sociaux appréhendés par le droit, réfléchir à la justesse des solutions juridiques, aux moyens de les améliorer et agir en ce sens.

5.4. Identifier et promouvoir les valeurs éthiques et sociales fondatrices du droit et de la justice, ainsi que se garder de toute forme d'instrumentalisation.

6. S'ORGANISER ET S'ADAPTER

S'organiser dans son travail, pouvoir s'adapter à de nouveaux contextes et y évoluer positivement, en ayant intégré une logique de développement continu.

6.1. S'organiser, planifier son travail et respecter les délais.

6.2. Identifier et intégrer, de manière autonome, les nouvelles connaissances et compétences indispensables pour pouvoir appréhender rapidement de nouveaux contextes et/ou situations, identifier ses limites et faire appel, si nécessaire, à des ressources externes adéquates.

6.3. Intégrer une logique d'auto-évaluation, d'apprentissage et développement continu indispensable pour évoluer positivement dans son futur environnement professionnel.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Conformément au décret, le programme de master en droit à horaire décalé totalise un minimum de 120 crédits.

Ce programme, organisé en module biennaux (modules A et B) est constitué de quatre grands ensembles cohérents:

- un tronc commun (53 crédits),
- un mémoire et son séminaire d'accompagnement (17 crédits),
- une finalité (30 crédits),
- une option et/ou des cours au choix (20 crédits).

DRHD2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [70.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Unités d'enseignement obligatoires (47 crédits)

L'étudiant est tenu de suivre les UE suivantes:

| | | | | | |
|-------------|---|--|-----------------------------|---|---|
| ○ LDRHD2101 | Droit fiscal | Edoardo Traversa | FR [q1] [30h] [8 Crédits] ⊖ | x | x |
| ○ LDRHD2102 | Droit international privé | Marie Dechamps (supplée Stéphanie Francq) Jean-Louis Van Boxstael | FR [q1] [30h] [8 Crédits] ⊕ | x | x |
| ○ LDRHD2103 | Droit international public - Public International Law <i>Une partie de ce cours sera dispensée en anglais.</i> | Pierre d'Argent | FR [q1] [30h] [8 Crédits] ⊕ | x | x |
| ○ LDRHD2104 | Droit des sociétés et droit comptable | Henri Culot | FR [q1] [30h] [8 Crédits] ⊖ | x | x |
| ○ LDRHD2105 | Droit patrimonial de la famille | Jehanne Sosson Fabienne Tainmont | FR [q2] [18h] [5 Crédits] ⊕ | x | x |
| ○ LDRHD2106 | Droit de la sécurité sociale | Steve Gilson | FR [q1] [18h] [5 Crédits] ⊖ | x | x |
| ○ LDRHD2107 | Droit des sûretés | Florence George (supplée Isabelle Durant) | FR [q1] [18h] [5 Crédits] ⊕ | x | x |

o Travaux pratiques (6 crédits)

L'étudiant sera tenu de réaliser trois travaux pratiques dans trois matières imposées selon une tournante: droit des sociétés et droit comptable, droit patrimonial de la famille, droit de la sécurité sociale, droit des sûretés, en droit international privé, droit fiscal, droit international public, droit public/des politiques publiques.

o Mémoire (17 crédits)

| | | | | | |
|-------------|---------------------------------------|--|----------------------------|---|---|
| ○ LDRHD2100 | Séminaire d'accompagnement du mémoire | | FR [q2] [15h] [2 Crédits] | x | |
| ○ LDRHD2200 | Mémoire de fin d'études ■ | | FR [q1+q2] [] [15 Crédits] | | x |

Finalité spécialisée [30.0]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊙ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'étudiant est tenu de suivre les UE suivantes:

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

| | | | | | |
|-------------|---|---------------------------------|-----------------------------|---|---|
| ○ LDRHD2201 | Droit pénal spécial | Mona Giacometti | FR [q1] [18h] [5 Crédits] ⊕ | x | x |
| ○ LDRHD2202 | Droit des politiques publiques | David Renders Kris Wauters | FR [q1] [18h] [5 Crédits] ⊙ | x | x |
| ○ LDRHD2203 | Droit européen approfondi | Anne-Lise Sibony | FR [q2] [18h] [5 Crédits] ⊕ | x | x |
| ○ LDRHD2204 | Contentieux constitutionnel et administratif | David Renders Marc Verdussen | FR [q2] [18h] [5 Crédits] ⊙ | x | x |
| ○ LDRHD2205 | Questions approfondies de droit de l'entreprise | Philippe Malherbe | FR [q2] [18h] [5 Crédits] ⊙ | x | x |
| ○ LDRHD2206 | Questions approfondies de droit judiciaire | Dominique Mougenot | FR [q2] [18h] [5 Crédits] ⊕ | x | x |

Options et/ou cours au choix [20.0]

L'étudiant est tenu de choisir quatre unités d'enseignement dans les options du programme, pour un volume horaire total de 120 heures et pour une valeur de 20 crédits : - soit une option (ensemble de trois unités d'enseignement, parfois en faisant un choix au sein de l'option) et une 4ème unité d'enseignement à choisir dans les options disponibles; - soit quatre unités d'enseignement à choisir dans les options disponibles.

- > Accidents et responsabilité [prog-2021-drhd2m-ldrop221o]
- > Assurances [prog-2021-drhd2m-ldrop222o]
- > Banque et finance [prog-2021-drhd2m-ldrop223o]
- > Commerce international [prog-2021-drhd2m-ldrop224o]
- > Contrats et biens [prog-2021-drhd2m-ldrop225o]
- > Environnement, urbanisme et cadre de vie [prog-2021-drhd2m-ldrop226o]
- > Droit de la famille [prog-2021-drhd2m-ldrop227o]
- > Droit fiscal [prog-2021-drhd2m-ldrop228o]
- > Droits de l'Homme - Human Rights [prog-2021-drhd2m-ldrop229o]
- > Droits intellectuels et du numérique [prog-2021-drhd2m-ldrop230o]
- > Droit international public [prog-2021-drhd2m-ldrop231o]
- > Droit pénal international, européen et comparé [prog-2021-drhd2m-ldrop232o]
- > Droit de la santé [prog-2021-drhd2m-ldrop233o]
- > Droit social [prog-2021-drhd2m-ldrop234o]
- > Théorie du droit [prog-2021-drhd2m-ldrop235o]
- > Mondialisation et litiges privés [prog-2021-drhd2m-ldrop239o]
- > Droit public et démocratie en action [prog-2021-drhd2m-ldrop242o]

Accidents et responsabilité [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

| | | | | | |
|-------------|---|------------------------------------|-----------------------------|---|---|
| ○ LDROP2011 | Droit des accidents et des catastrophes | Geneviève Schamps | [FR] [q2] [30h] [5 Crédits] | x | x |
| ○ LDROP2012 | Réparation et évaluation des dommages | Daniel de Callatay | [FR] [q2] [30h] [5 Crédits] | x | x |
| ○ LDROP2013 | Droit européen et comparé de la responsabilité civile - European and Comparative Law of Torts <i>Dispensé pour partie en anglais.</i> | Bernard Dubuisson Michaël Faure | [FR] [q2] [30h] [5 Crédits] | x | x |

Assurances [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

| | | | | | |
|-------------|---|---|-----------------------------|---|---|
| ○ LDROP2021 | Droit des assurances | Bernard Dubuisson | [FR] [q2] [30h] [5 Crédits] | x | x |
| ○ LDROP2022 | Assurances de dommages - Schadeverzekeringen <i>Dispensé pour partie en néerlandais.</i> | Vincent Callewaert Vincent Callewaert (supplée Bernard Dubuisson) | [FR] [q2] [30h] [5 Crédits] | x | x |
| ○ LDROP2023 | Assurances de personnes | Jean-Marc Binon Nicolas Schmitz | [FR] [q2] [30h] [5 Crédits] | x | x |

Banque et finance [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

| | | | | | |
|-------------|-------------------------------|---|---------------------------|---|---|
| ○ LDROP2031 | Financial Markets Regulations | Philippe Lambrecht | EN [q2] [30h] [5 Crédits] | x | x |
| ○ LDROP2032 | Droit des produits financiers | Matthieu Duplat Philippe Lambrecht | FR [q2] [30h] [5 Crédits] | x | x |
| ○ LDROP2033 | Droit bancaire | André-Pierre André-Dumont André-Pierre André-Dumont (supplée Pauline Bégasse de Dhaem) | FR [q2] [30h] [5 Crédits] | x | x |

Commerce international [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Les étudiants de l'option sont tenus de choisir trois cours dans la liste suivante.

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

Choix de 15 crédits parmi les UE suivantes

| | | | | | |
|-------------|--|--|---------------------------|---|---|
| ⊗ LDROP2041 | International Business Agreements | Enguerrand Marique Denis Philippe | EN [q2] [30h] [5 Crédits] | x | x |
| ⊗ LDROP2042 | Droit économique international | Philippe Coppens Henri Culot | FR [q2] [30h] [5 Crédits] | x | x |
| ⊗ LDROP2043 | Modes alternatifs de résolution des conflits commerciaux - Alternative Methods of Settlement of Commercial Disputes Dispensé pour partie en anglais. | Jean-François Tossens | FR [q2] [30h] [5 Crédits] | x | x |
| ⊗ LEUSL2306 | EU trade law and policy | George Dian Balan Ruta Zarnauskaite | EN [q2] [30h] [5 Crédits] | x | x |

Contrats et biens [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

| | | | | | |
|-----------|---|---|---------------------------|---|---|
| LDROP2051 | Droit européen et comparé des contrats - Comparative European Contract Law <i>Dispensé pour partie en anglais.</i> | Denis Philippe Patrick Wéry | FR [q2] [30h] [5 Crédits] | X | X |
| LDROP2052 | Droit immobilier | Olivier Jauniaux (supplée Isabelle Durant) Jean-Charles Maquet (supplée Isabelle Durant) | FR [q2] [30h] [5 Crédits] | X | X |
| LDROP2053 | Droit du crédit et de la distribution commerciale | Laurent du Jardin | FR [q2] [30h] [5 Crédits] | X | X |

Environnement, urbanisme et cadre de vie [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

| | | | | | |
|-----------|--|------------------------------------|---------------------------|---|---|
| LDROP2061 | Droit général de l'environnement et du cadre de vie | Charles-Hubert Born | FR [q2] [30h] [5 Crédits] | X | X |
| LDROP2062 | Droit de l'urbanisme | Charles-Hubert Born Damien Jans | FR [q2] [30h] [5 Crédits] | X | X |
| LDROP2063 | Droit sectoriel de l'environnement - Sectoral Environmental Law <i>Dispensé pour partie en anglais.</i> | Valérie Dupont Damien Jans | FR [q2] [30h] [5 Crédits] | X | X |

Droit de la famille [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

| | | | | | |
|-----------|--|---------------------------------------|---------------------------|---|---|
| LDROP2071 | Droit approfondi de la famille - Advanced aspects of Family Law <i>Dispensé pour partie en anglais.</i> | Geneviève Schamps Geoffrey Willems | FR [q2] [30h] [5 Crédits] | X | X |
| LDROP2072 | Individu, famille et État | Geoffrey Willems | FR [q2] [30h] [5 Crédits] | X | X |

Bloc
annuel

1 2

| | | | | | |
|-----------|----------------------------------|--------------------------------------|---------------------------|---|---|
| LDROP2073 | Pratiques en droit de la famille | Nathalie Dandoy Fabienne Tainmont | FR [q2] [30h] [5 Crédits] | X | X |
|-----------|----------------------------------|--------------------------------------|---------------------------|---|---|

Droit fiscal [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'étudiant choisira trois UE dans la liste suivante.

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

| | | | | | |
|-----------|---|---|---------------------------|---|---|
| LDROP2081 | European and International Tax Law | Philippe Malherbe Alice Pirlot (supplée Edoardo Traversa) | EN [q2] [30h] [5 Crédits] | X | X |
| LDROP2082 | Droit fiscal des sociétés - Vennootschapsbelastingsrecht Ce cours sera dispensé en français (15 heures) et en néerlandais (15 heures). | Olivier Hermand | FR [q2] [30h] [5 Crédits] | X | X |
| LDROP2083 | Procédure fiscale | Olivier Bertin François Stevenart Meeus | FR [q2] [30h] [5 Crédits] | X | X |
| LDROP2084 | Taxe sur la valeur ajoutée | Charles-Albert Helleputte Edoardo Traversa | FR [q2] [30h] [5 Crédits] | X | X |

Droits de l'Homme - Human Rights [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

| | | | | | |
|-----------|---|-------------------------------------|---------------------------|---|---|
| LDROP2091 | International Protection of Human Rights | Olivier De Schutter | EN [q2] [30h] [5 Crédits] | X | X |
| LDROP2092 | Droit et migrations | Jean-Yves Carlier Sylvie Sarolea | FR [q2] [30h] [5 Crédits] | X | X |
| LDROP2093 | Leading cases of the European Court of Human Rights | Johan Callewaert | EN [q2] [30h] [5 Crédits] | X | X |

Droits intellectuels et du numérique [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊗ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Les étudiants de l'option sont tenus de choisir trois cours dans la liste suivante.

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

Choix de 15 crédits parmi les UE suivantes

| | | | | | |
|-------------|---|--|---------------------------|---|---|
| ⊗ LDROP2101 | Management of Intellectual Property Rights | Dominique Kaesmacher François Wéry | EN [q2] [30h] [5 Crédits] | X | X |
| ⊗ LDROP2102 | Droits intellectuels et nouvelles technologies | Alain Strowel | FR [q2] [30h] [5 Crédits] | X | X |
| ⊗ LDROP2103 | Droit des contrats relatifs à la propriété intellectuelle | Vincent Cassiers | FR [q2] [30h] [5 Crédits] | X | X |
| ⊗ LDROP2104 | European IT Law by Design | Rossana Ducato Alain Strowel | EN [q2] [45h] [5 Crédits] | X | X |
| ⊗ LEUSL2113 | Digital Europe | Enguerrand Marique (supplée Christophe Lazaro) Alain Strowel (supplée Christophe Lazaro) | EN [q2] [30h] [5 Crédits] | X | X |

Droit international public [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊗ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Les étudiants de l'option sont tenus de choisir trois cours dans la liste suivante.

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

Choix de 15 crédits parmi les UE suivantes

| | | | | | |
|-------------|--|--|---------------------------|---|---|
| ⊗ LDROP2161 | International Law of the Sea and of the Environment | Philippe Gautier | EN [q2] [30h] [5 Crédits] | X | X |
| ⊗ LDROP2162 | International Humanitarian Law | Jérôme De Hemptinne Raphael Van Steenbergh | EN [q2] [30h] [5 Crédits] | X | X |
| ⊗ LDROP2182 | International Organizations, Peace and Security | Yannick Radi | EN [q2] [30h] [5 Crédits] | X | X |
| ⊗ LDROP2184 | International Disputes Settlement | Pierre d'Argent Philippe Gautier | EN [q2] [30h] [5 Crédits] | X | X |
| ⊗ LDRIN2001 | Theory and History of International Law | Yannick Radi | EN [q1] [15h] [5 Crédits] | X | X |
| ⊗ LDRIN2002 | International, Diplomatic, Consular and Immunities Law | Frédéric Dopagne | EN [q1] [30h] [5 Crédits] | X | X |

Droit pénal international, européen et comparé [15.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

| | | | | | |
|-------------|---------------------------|--|-----------------------------|---|---|
| ● LDROP2121 | Droit pénal comparé | Jean-Marc Hausman | [FR] [q2] [30h] [5 Crédits] | x | x |
| ● LDROP2122 | European criminal law | Marie-Aude Beernaert | [FR] [q2] [30h] [5 Crédits] | x | x |
| ● LDROP2123 | Droit pénal international | Jérôme De Hemptinne Raphael Van Steenberghe | [FR] [q2] [30h] [5 Crédits] | x | x |

Droit de la santé [15.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

| | | | | | |
|-------------|--|---|-----------------------------|---|---|
| ● LDROP2131 | Droit médical et biomédical - Medisch en biomedisch recht <i>Dispensé pour partie en néerlandais.</i> | Geneviève Schamps | [FR] [q2] [30h] [5 Crédits] | x | x |
| ● LDROP2132 | Droit public de la santé | Marc Van Overstraeten | [FR] [q2] [30h] [5 Crédits] | x | x |
| ● LDROP2133 | Droit social de la santé | Aurélie Frankart (supplée Jean-Marc Hausman) | [FR] [q2] [30h] [5 Crédits] | x | x |

Droit social [15.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

| | | | | | |
|-------------|---|--|---------------------------|---|---|
| ○ LDROP2141 | International Social Law <i>Dispensé pour partie en anglais.</i> | Filip Dorssemont Pascale Vielle | EN [q2] [30h] [5 Crédits] | x | x |
| ○ LDROP2142 | Le Lab de droit social (questions choisies de droit social belge) | Auriane Lamine Jean-François Neven | FR [q2] [30h] [5 Crédits] | x | x |
| ○ LDROP2143 | Droit social de l'Union Européenne | Filip Dorssemont Auriane Lamine Pascale Vielle | FR [q2] [30h] [5 Crédits] | x | x |

Théorie du droit [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

| | | | | | |
|-------------|--|------------------------------------|---------------------------|---|---|
| ○ LDROP2151 | Histoire du droit et de la justice - Legal History and History of Justice <i>Dispensé pour partie en anglais.</i> | Xavier Rousseaux Alain Wijffels | FR [q2] [30h] [5 Crédits] | x | x |
| ○ LDROP2152 | Sociologie du droit | Jean De Munck Julie Ringelheim | FR [q2] [30h] [5 Crédits] | x | x |
| ○ LDROP2153 | Philosophie du droit | Philippe Coppens | FR [q2] [30h] [5 Crédits] | x | x |

Mondialisation et litiges privés [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

| | | | | | |
|-------------|--|--|---------------------------|---|---|
| ○ LDROP2171 | Droit judiciaire européen | Eduardo Alvarez Armas (supplée Stéphanie Francq) Stéphanie Francq | FR [q2] [30h] [5 Crédits] | x | x |
| ○ LDROP2172 | Droit international privé et droits fondamentaux | Sylvie Sarolea | FR [q2] [30h] [5 Crédits] | x | x |

Bloc
annuel

1 2

x x

Droit public et démocratie en action [15.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

x x

o Contenu: OPTDROI2M/DP

| | | | | | |
|-------------|--|---|-----------------------------|---|---|
| ○ LDROP2191 | Droit de la démocratie représentative et participative | Céline Romainville Sofia Vandenbosch Marc Verdussen | [FR] [q2] [30h] [5 Crédits] | x | x |
| ○ LDROP2192 | Droit du financement de l'action publique - Public Finance Law <i>Dispensé pour partie en anglais</i> | Damien Piron | [FR] [q2] [30h] [5 Crédits] | x | x |
| ○ LDROP2193 | Contractualisation de l'action publique | Kris Wauters | [FR] [q2] [30h] [5 Crédits] | x | x |

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il doit ajouter en début de son programme de master des enseignements supplémentaires visant à acquérir les matières prérequis pour les études visées.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Le contenu du module complémentaire en droit répond aux exigences de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française de Belgique du 30 août 2017, communément appelé « arrêté Passerelles ». L'étudiant est tenu de suivre l'ensemble de ces cours.

✂ Module complémentaire pour les bacheliers en droit (Hautes Ecoles et Promotion sociale)

Maximum 60 crédit(s)

○ Cours obligatoires (57 crédits)

| | | | |
|--------------|---|------------------|-----------------------------|
| ○ LDROI1005L | Méthodologie juridique (Cours magistral sans exercices pratiques) | Geoffrey Willems | [FR] [q1] [15h] [2 Crédits] |
|--------------|---|------------------|-----------------------------|

| | | | |
|--------------|---|---|-------------------------------|
| ○ LDROI1222L | Droit constitutionnel (Cours magistral sans exercices pratiques) | Céline Romainville Marc Verdussen | FR [q2] [90h] [8 Crédits] |
| ○ LDROI1223L | Droit des obligations (Cours magistral sans exercices pratiques) | Bernard Dubuisson Patrick Wéry | FR [q1] [90h] [8 Crédits] |
| ○ LDROI1224L | Droit pénal (Cours magistral sans exercices pratiques) | Thierry Moreau Damien Vandermeersch | FR [q1] [45h] [5 Crédits] |
| ○ LDROI1225L | Droit de la procédure pénale (Cours magistral sans exercices pratiques) | Marie-Aude Beernaert | FR [q2] [45h] [4 Crédits] |
| ○ LDROI1301 | Droit de la personne et de la famille | Jehanne Sosson Geoffrey Willems | FR [q1] [60h+12h] [5 Crédits] |
| ○ LDROI1302 | Droit social (relations du travail) | Filip Dorssemont Auriane Lamine | FR [q2] [45h+10h] [5 Crédits] |
| ○ LDROI1303 | Droit de l'entreprise | Yves De Cordt Gabriela de Pierpont (supplée Yves De Cordt) Gabriela de Pierpont (supplée Henri Culot) | FR [q2] [60h+12h] [5 Crédits] |
| ○ LDROI1305 | Droit administratif | David Renders | FR [q2] [60h+12h] [5 Crédits] |
| ○ LDROI1306 | Droits réels et intellectuels | Nicolas Bernard Vincent Cassiers Isabelle Durant | FR [q1] [45h+10h] [5 Crédits] |
| ○ LDROI1307 | Droit judiciaire | Jean-François Van Drooghenbroeck | FR [q1] [60h+12h] [5 Crédits] |

○ Travail dirigé (3 crédits)

| | | | |
|-------------|---|--|------------------------------|
| ⊗ LDROI1200 | Travail dirigé I <i>L'étudiant réalise un travail dirigé parmi les matières suivantes : droit constitutionnel, droit des obligations, droit pénal, droit de la procédure pénale, droit des personnes et de la famille, droit social, droit de l'entreprise, droit administratif, droits réels et intellectuels ou droit judiciaire.</i> | | FR [q2] [0h+12h] [3 Crédits] |
| ⊗ LDROI1300 | Travail dirigé en droit II <i>L'étudiant réalise un travail dirigé parmi les matières suivantes : droit constitutionnel, droit des obligations, droit pénal, droit de la procédure pénale, droit des personnes et de la famille, droit social, droit de l'entreprise, droit administratif, droits réels et intellectuels ou droit judiciaire.</i> | | FR [q2] [0h+12h] [3 Crédits] |

⊗ Module complémentaire pour les bacheliers universitaires avec mineure d'accès en droit

Actif à partir de l'année académique 2019-2020

Maximum 60 crédit(s)

| | | | |
|--------------|--|---|-------------------------------|
| ○ LDROI1003L | Fondements romains du droit (Cours magistral sans exercices pratiques) | Wim Decock | FR [q2] [60h] [5 Crédits] |
| ○ LDROI1004L | Histoire du droit (Cours magistral sans exercices pratiques) | Wim Decock | FR [q2] [60h] [5 Crédits] |
| ○ LDROI1005L | Méthodologie juridique (Cours magistral sans exercices pratiques) | Geoffrey Willems | FR [q1] [15h] [2 Crédits] |
| ○ LDROI1281 | Nederlandse rechtstaat (Néerlandais juridique) | Sébastien De Rey | NL [q2] [30h] [3 Crédits] |
| ○ LDROI1300 | Travail dirigé en droit II | | FR [q2] [0h+12h] [3 Crédits] |
| ○ LDROI1301 | Droit de la personne et de la famille | Jehanne Sosson Geoffrey Willems | FR [q1] [60h+12h] [5 Crédits] |
| ○ LDROI1302 | Droit social (relations du travail) | Filip Dorssemont Auriane Lamine | FR [q2] [45h+10h] [5 Crédits] |
| ○ LDROI1303 | Droit de l'entreprise | Yves De Cordt Gabriela de Pierpont (supplée Yves De Cordt) Gabriela de Pierpont (supplée Henri Culot) | FR [q2] [60h+12h] [5 Crédits] |
| ○ LDROI1304 | Droit des contrats | Patrick Wéry | FR [q2] [30h+8h] [3 Crédits] |
| ○ LDROI1305 | Droit administratif | David Renders | FR [q2] [60h+12h] [5 Crédits] |
| ○ LDROI1306 | Droits réels et intellectuels | Nicolas Bernard Vincent Cassiers Isabelle Durant | FR [q1] [45h+10h] [5 Crédits] |
| ○ LDROI1308 | Théorie du droit et de la pensée juridique contemporaine | Olivier De Schutter | FR [q1] [30h] [3 Crédits] |

| | | | |
|-------------|---------------------------------|---|-------------------------------|
| ○ LDROI1309 | Ethique appliquée au droit | Pierre André (supplée) Christophe Lazaro Maxime Lambrecht (supplée) Christophe Lazaro | FR [q1] [30h] [3 Crédits] |
| ○ LDROI1307 | Droit judiciaire | Jean-François Van Drooghenbroeck | FR [q1] [60h+12h] [5 Crédits] |
| ○ LDROI1310 | Introduction to comparative law | Wim Decock | EN [q2] [30h] [3 Crédits] |

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour permettre à l'étudiant-e de poursuivre ses études avec une charge annuelle suffisante)
- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>).

Tableau des prérequis

LDRHD2200 "Mémoire de fin d'études" a comme prérequis LDRHD2100

- LDRHD2100 - Séminaire d'accompagnement du mémoire

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

DRHD2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

Il faut apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)).

Bacheliers universitaires

| Diplômes | Conditions spécifiques | Accès | Remarques |
|--|---|--|---|
| Bacheliers universitaires de l'UCLouvain | | | |
| Bachelier en droit | | Accès direct | |
| Autres bacheliers UCLouvain (à partir de 2019-2020) | - Avoir suivi et crédité les cours de la mineure en droit (accès) . | Accès moyennant compléments de formation | <p>Dans certains cas, le Service des inscriptions de l'UCLouvain vous invitera, après avoir examiné votre demande d'inscription ou de réinscription en ligne, à solliciter auprès de la faculté / l'école une autorisation d'inscription.</p> <p>Tous les étudiants devront ajouter à leur programme un Module complémentaire initial pour bacheliers universitaires de maximum 60 crédits.</p> |
| Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus) | | | |
| Bacheliers en droit | | Accès direct | Diplômés bachelier en droit de l'ULG: prendre contact avec la faculté (info-drt@uclouvain.be) |
| Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique | | | |
| Bachelor in de rechten | | Accès sur dossier | |
| Bacheliers étrangers | | | |
| Bacheliers en droit (diplome de premier cycle étranger) | | - | Pas d'accès |

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

| Diplômes | Accès | Remarques |
|--|--|------------|
| BA en droit - crédits supplémentaires entre 45 et 60 | Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire . | Type court |

Diplômés du 2° cycle universitaire

| Diplômes | Conditions spécifiques | Accès | Remarques |
|--|------------------------|-------------------|-------------|
| Licenciés | | | |
| | | Accès sur dossier | |
| Masters | | | |
| Les titulaires porteurs d'un même grade académique du deuxième cycle en droit mais avec une autre finalité | | Accès direct | |
| Autres masters, autres licences belges | - | | Pas d'accès |
| Masters en droit et licences en droit: diplômés en droit étrangers | - | | Pas d'accès |

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les adultes avec une expérience professionnelle dans le domaine juridique peuvent solliciter une admission au programme via la validation des acquis de l'expérience (VAE). La commission VAE vérifie que le candidat a bien acquis toutes les matières enseignées dans le programme universitaire de bachelier en droit.

Les dossiers de demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont à soumettre au Vice-doyen à l'enseignement au plus tard le 30 juin.

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

1. Conditions de recevabilité d'une demande d'admission au Master en droit

Diplôme « Bachelor in de rechten » (Belgique)

- Réussite et obtention du diplôme de 1^{er} cycle en droit

Diplôme étranger de premier cycle universitaire en droit (Europe uniquement)

- Réussite et obtention d'un diplôme étranger de 1^{ème} cycle universitaire en droit (minimum 3 ans);

Diplôme étranger de deuxième cycle universitaire en droit

- Réussite et obtention d'un diplôme étranger de 2^{ème} cycle universitaire en droit (minimum 4 ans);
- Avoir obtenu au moins 65% (13/20) de moyenne pour l'ensemble des années universitaires réussies, s'agissant du diplôme universitaire justifiant une admission au master en droit ou, à défaut faire preuve d'une expérience professionnelle.

1. Critères d'admissibilité

Le jury décide de l'admissibilité des candidats sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et/ou d'une expérience professionnelle significative et de qualité dans le domaine juridique.

Sur base de l'analyse du dossier, les étudiants admis seront orientés en fonction de leur profil vers les programmes suivants :

- Master en droit (horaire de jour) – équivalence en 2 ans
- Master en droit (horaire de jour) – équivalence en 1 an (accessible uniquement aux diplômés ayant réussi en Europe une formation universitaire en droit de minimum 5 ans)
- Master en droit avec compléments de formation de 60 crédits

Pour les diplômés de premier cycle universitaire en droit (Europe), le programme sera toujours : Master en droit avec compléments de formation (maximum 60 ECTS).

Pour les diplômés « Bachelor in de rechten » (Belgique), le programme sera personnalisé en fonction des cours suivis et réussis antérieurement.

Pour plus d'information sur ces programmes, veuillez prendre contact avec [l'administration facultaire](#).

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

PÉDAGOGIE

Le programme est conçu pour permettre aux étudiants de développer les compétences et acquis du bon juriste (voir onglet "compétence et acquis").

Concernant les cours généraux :

- les titulaires concernés présentent de manière claire et structurée les règles, principes et concepts gouvernant leur branche du droit. Ces règles sont également commentées (en fonction de la matière concernée) au regard de leurs enjeux économiques et sociaux, et de leurs prolongements internationaux;
- le nombre réduits d'heures en présentiel conduit les professeurs à se concentrer sur l'essentiel et les étudiants à approfondir certains points de manière autonome;
- les présentations sont également ancrées dans la pratique et la participation des étudiants est sollicitée pour résoudre des problèmes concrets;
- l'insertion des étudiants dans le monde professionnel permet d'exploiter leur expérience lors des enseignements correspondant, ainsi que leur maturité et leur capacité à appréhender des problèmes pratiques en vue d'aborder les questions juridiques (identifier la nature du problème, envisager les outils, poser les questions adéquates à propos de leur mise en oeuvre, élaborer des solutions).

Concernant les cours approfondis :

Les étudiants ont également accès à des unités d'enseignement de finalité (propres à l'horaire décalé) et des cours à option (choisies parmi le programme de l'horaire de jour). Ces cours d'approfondissement reposent sur des processus pédagogiques variés. Ils permettent:

- de faire le lien avec les matières de base en partant des acquis et en présentant des thématiques avancées;
- de travailler sur des portefeuilles de lecture dans différentes langues, ce qui développe l'approche autonome de la matière, le sens de l'organisation du travail et la connaissance (au moins passive) de la terminologie juridique des langues utilisées;
- de favoriser la participation des étudiants en séance, pour apprendre à se positionner au sein d'une discussion juridique;
- d'effectuer des travaux personnels ou en groupe;
- de développer une réflexion critique sur des corpus normatifs.

Concernant les travaux pratiques :

Lors des séances de travaux pratiques, les enseignants placent les étudiants en situation de résoudre des problèmes concrets relevant de la matière envisagée. Ensemble, les étudiants et les enseignants résolvent des cas pratiques, ce qui permet non seulement d'approprier la matière concernée, mais également de développer les capacités d'analyse des problèmes juridiques (identifier la nature du problème, envisager les outils, poser les questions adéquates à propos de leur mise en oeuvre, élaborer des solutions). L'approche collaborative est favorisée.

Les étudiants sont généralement invités à produire un écrit personnel qu'ils présentent et discutent ensuite avec l'enseignant. Cet exercice permet d'approfondir la maîtrise des canons de l'écrit juridique, à passer des faits au droit et à dérouler un raisonnement juridique complet, ainsi qu'à apprendre à exposer leur point de vue.

Concernant le mémoire :

La rédaction du mémoire constitue l'occasion de développer une démarche réflexive personnelle sur un sujet de pointe.

L'étudiant est appelé à maîtriser l'écrit et les méthodes de recherche juridique. Il rédige un écrit scientifique, en vue de convaincre un expert d'un point de vue juridique personnel et étayé. L'étudiant débat ensuite de son point de vue avec l'enseignant et éventuellement, les autres membres de son jury.

Il est accompagné de manière individualisée durant tout le processus au cours d'entretiens réguliers avec son promoteur et au début du processus par des séances de groupe qui le préparent à la méthode de recherche, à l'identification d'un sujet de pointe et à la communication sur de telles problématiques.

Caractéristiques générales du programme :

En raison des contraintes qui lui sont propres, la réussite du master en droit à horaire décalé suppose une approche collaborative et solidaire entre les étudiants, qui sont ainsi mis en situation de développer leur capacité à travailler en groupe, à se répartir les tâches, à planifier et organiser le travail.

Les enseignants utilisent les compétences professionnelles préexistantes des étudiants pour aborder les matières et suscitent des apprentissages partiellement autonomes. S'agissant d'un groupe d'étudiants disposant d'une certaine maturité, l'approche critique est favorisée.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

- Examens écrits ou oraux;
- Evaluation continue et prestation écrite dans les travaux pratiques;
- Prestation écrite dans le cadre du travail de fin d'études.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Aucune mobilité n'est prévue pour ce programme.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

- Masters de spécialisation accessibles : possibilité de compléter sa formation dans le cadre d'un master de spécialisation en droit, soit le [master de spécialisation en droit européen](#), en [droit international](#), en [droits de l'homme](#), en [droit de l'environnement et droit public immobilier](#), en [notariat](#).
- Formation doctorale accessible : formation doctorale en sciences juridiques
- Autres masters UCLouvain (généralement 60) largement accessibles aux diplômés masters UCL.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

SSH/DRT

Dénomination

Faculté de droit et de criminologie ([DRT](#))

Secteur

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

Sigle

DRT

Adresse de l'entité

Place Montesquieu 2 - bte L2.07.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 86 00](tel:+32210478600)

<http://www.uclouvain.be/drt>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Edoardo Traversa
- Directrice administrative de faculté : Joëlle Cap

Commission(s) de programme

- Commission d'enseignement pour le droit ([BUDR](#))

Responsable académique du programme: vice-doyen-drt@uclouvain.be

Jury

- Président: [Kris Wauters](https://uclouvain.be/repertoires/kris.wauters) (<https://uclouvain.be/repertoires/kris.wauters>)
- Secrétaire: [Fabienne Tainmont](https://uclouvain.be/repertoires/fabienne.tainmont) (<https://uclouvain.be/repertoires/fabienne.tainmont>)

Personne(s) de contact

- Gestionnaire de programme et des admissions particulières: [Catherine Brams](https://uclouvain.be/repertoires/catherine.brams) (<https://uclouvain.be/repertoires/catherine.brams>)
- Directeur administratif: [Joëlle Cap](https://uclouvain.be/repertoires/joelle.cap) (<https://uclouvain.be/repertoires/joelle.cap>)
- Directeur administratif adjoint en charge des affaires étudiantes: [Amélie Jean](https://uclouvain.be/repertoires/amelie.jean) (<https://uclouvain.be/repertoires/amelie.jean>)